

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 3 juillet 2017 N° 41

## Communiqué de Bruno Le Maire

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances demande au PDG d'EDF un plan d'action rigoureux pour la maîtrise du projet Hinckley Point C (HPC) avant fin juillet

EDF a rendu publique ce matin une réévaluation du devis prévisionnel et des risques de dépassement du calendrier du projet de construction des deux réacteurs nucléaires d'Hinkley Point C (HPC), suite aux conclusions d'une revue du projet qui vient d'être réalisée par l'entreprise.

Bruno Le Maire a pris connaissance de cette réévaluation du devis et du calendrier annoncés par l'entreprise. Il en a pris acte ainsi que du maintien des prévisions de résultats d'EDF sur les deux prochaines années. Il note que l'impact de ce dépassement sur le taux de rendement du projet reste limité.

Le ministre de l'Economie et des Finances a demandé au PDG d'EDF, Jean-Bernard Levy, que les causes précises de cette réévaluation, les facteurs de risques du projet HPC et le contenu de la revue du projet soient partagés et analysés au sein du conseil d'administration de l'entreprise.

Le ministre a également demandé qu'un plan d'action rigoureux soit présenté au conseil d'administration d'EDF avant la fin du mois de juillet.

L'Etat veillera à ce que ce plan d'action permette de conforter le calendrier du projet tel qu'il a été convenu avec les autorités britanniques, de réduire autant que possible l'impact financier de cette réévaluation et d'assurer une maîtrise rigoureuse des risques du projet HPC.

Il s'assurera qu'un suivi détaillé du projet soit prévu à un rythme régulier au sein du conseil d'administration.

**Contact presse:** 

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

